



Une offre de reprise du lycée Sainte-Colombe a été déposée au tribunal

**SAINT-DENIS-LÈS-SENS.** La proposition émane de l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion. Elle sera examinée le 6 novembre. **PAGE 9**

## Sens → Vivre sa ville

MERCREDI 4 OCTOBRE 2017 9

**ÉDUCATION** ■ Le lycée privé est dans le viseur de l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (Unrep)

# Un repreneur pour Sainte-Colombe

L'Unrep a présenté son projet de reprise du lycée, lundi matin, au tribunal de grande instance de Sens, réuni en chambre du conseil.

Emmanuel Gougeon

L'audience n'était pas publique. Réuni lundi matin en chambre du conseil, le tribunal de grande instance (TGI) de Sens s'est penché sur l'avenir du lycée professionnel rural privé Sainte-Colombe. Il a plus précisément examiné le périmètre de l'offre de l'unique repreneur déclaré, l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (Unrep).

Les enjeux sont cruciaux. Dans une impasse financière, placé en redressement judiciaire, l'établissement situé à Saint-Denis-lès-Sens compte aujourd'hui 172 élèves, 19 enseignants et 9 personnels techniques. Ces 200 personnes et leurs familles espèrent qu'une solution durable soit trouvée afin que le lycée ne ferme pas ses portes.

### Le groupe Saint-Étienne ne s'est pas positionné

Pressenti à la reprise, le groupe scolaire Saint-Étienne « a choisi de ne pas postuler », confirme Olivier Dupré, le président de l'organisme de gestion de l'enseignement catholique. « La date limite de dépôt des candidatures a cependant été repoussée au 13 octobre », indiquait Christian Ducatte, l'administrateur judiciaire nommé par le TGI.



AVENIR. L'offre de reprise du lycée par l'Unrep intégrerait la fermeture de la section BTS et de l'internat. PHOTO E. G.

L'Unrep croit plus que jamais en ses chances. « Nous avons déjà beaucoup avancé sur le dossier », confirme Hervé Bizard, le directeur général de la fédération nationale, sans en dire davantage sur le projet de reprise qui sera étudié en détail le 6 novembre par le TGI.

« L'objectif est de créer les conditions d'un retour à l'équilibre du compte d'exploitation. Puis, plus tard, de dégager des fonds propres. Pour ce faire,

nous serions contraints de fermer l'internat qui n'accueille que neuf élèves, et le BTS qui génère des charges trop importantes », poursuit Hervé Bizard.

Le responsable ne souhaite pas, en revanche, dévoiler pour l'instant le montant de l'investissement que consentirait sa fédération. « Le projet pédagogique et l'équipe en place tiennent la route. Nous y sommes très sensibles. Il n'est pas question qu'un établissement pré-

sentant cette richesse sociale disparaisse. » Hervé Bizard précise que l'Unrep a déjà repris la gestion de quatre établissements scolaires par le passé. « Nous les gérons d'ailleurs encore, en Pays de la Loire, en Alsace et en Nouvelle Aquitaine pour deux d'entre eux. »

Isabelle Gelé, la directrice de l'établissement, serait conservée par l'Unrep. Elle se dit aujourd'hui « soulagée de voir s'éloigner la menace d'une liquida-

tion judiciaire ». Elle reconnaît toutefois que « si le projet de l'Unrep permet de conserver l'ensemble des postes d'enseignants contractuels du lycée, il conduirait à la perte d'emplois au sein de la section BTS : ceux des cinq professeurs et des deux agents techniques ».

### Des élèves réorientés

Le projet de reprise de l'Unrep passerait également par l'installation d'une nouvelle association de tutelle, en lieu et place de l'Association familiale des lycées et instituts privés (Aflip), et l'élection d'un nouveau conseil d'administration ne comprenant aucun des anciens gestionnaires.

En attendant l'audience du 6 novembre, c'est l'orientation des vingt élèves de première et deuxième année de BTS « économie sociale et familiale » qui préoccupe. L'établissement a proposé des reclassements, à Troyes, Dijon et Chalon-sur-Saône, « où soixante places seraient disponibles ».

### RÉACTION

**Les étudiants veulent rester à Sens.** Lundi, des élèves de BTS ont manifesté dans les rues de Sens dans l'espoir de sauver leur année qui s'interrompt le 31 décembre si l'offre de l'Unrep est retenue. « Nous cherchons des locaux gratuits. Et nous voudrions pouvoir rémunérer nous-mêmes nos professeurs via une cagnotte ouverte sur Internet, rapportait hier Julia Paris, leur porte-parole. Seuls deux élèves ont décidé de partir à Dijon ».